

**Discours de Jean-Marc Ayrault,  
président de la FME**

**Ouverture des Rencontres « Esclavages et héritages :  
vers un nouvel élan de la recherche »**

**15 décembre 2025**

**Bibliothèque nationale de France**



Madame la ministre, chère Christiane TAUBIRA,

Monsieur le président de la Bibliothèque nationale de France, qui nous accueillez aujourd’hui,  
cher Gilles PECOUT,

Madame la présidente du conseil scientifique de la FME, chère Audrey CELESTINE,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Au printemps cette année, dans les locaux du ministère de la recherche et de l’enseignement supérieur rue Descartes, Dominique ROGERS, que je salue ici, a remis au ministre Philippe BAPTISTE et au président du CNRS Antoine PETIT le Livre Blanc de la Recherche française sur les Esclavages. Le « LiBRE », comme on l’a appelé.

En 170 pages et plus d’un an de travail, ce Livre Blanc dresse le portrait d’un champ scientifique particulièrement actif : il regroupe en effet une quinzaine de disciplines, de l’histoire à la philosophie, de la littérature à l’anthropologie, et on y trouve plus de 250 chercheuses et chercheurs qui travaillent sur des sujets au cœur de l’actualité. Des sujets qui intéressent le grand public, qui mobilisent les éditeurs, les médias, les musées. Des sujets sur lesquels notre pays ne cesse d’être interpellé en interne comme à l’international.

Travailler sur les esclavages et leurs héritages aujourd’hui, c’est travailler sur une matière sensible, vivante, essentielle pour comprendre notre époque. Chercheuses et chercheurs, vos travaux nous aident à écarter les lieux communs, à combattre les préjugés, à rompre avec les dénis encore trop présents aujourd’hui sur notre passé colonial. Ils nous aident aussi à tracer le chemin qui, par la reconnaissance et la réparation, nous aidera à dépasser ce passé, ensemble, en France et avec le reste du monde.

C’est la raison pour laquelle il est essentiel pour notre pays tout entier de donner à la recherche sur les esclavages « la place conséquente qu’elle mérite ». Disant cela, je ne fais que répéter les termes de l’article 2 de la loi du 21 mai 2001, dite « loi TAUBIRA », et je salue la présence de Christiane TAUBIRA qui nous fait l’honneur d’être avec nous aujourd’hui. Je sais combien elle est attachée à la place des sciences humaines et sociales dans notre société, et au rôle essentiel qu’y jouent les universités et centres de recherche.

Cette affirmation de l’importance de la recherche sur l’esclavage que porte la loi de 2001 a donné un vrai élan à ce champ en France, que le Livre Blanc a pu mesurer. Des structures comme le CIRESC se sont créées, des projets ambitieux ont été lancés, des jeunes chercheuses et chercheurs ont embrassé ce champ. Plusieurs s’exprimeront aujourd’hui.

Mais avec le temps, nous avons été rattrapés et même dépassés par nos voisins. Nous aurons l'occasion de nous en rendre compte au cours de cette journée. Cette pluridisciplinarité dont j'ai parlé reste largement invisible faute d'être structurée. Il y a de plus en plus de chercheuses et de chercheurs qui travaillent sur ces questions, mais souvent de manière isolée dans leurs laboratoires.

Alors que la loi TAUBIRA aura 25 ans l'année prochaine, le moment est donc venu de donner un nouvel élan à la recherche française sur les esclavages : c'est l'orientation que trace le Livre Blanc, ce sera le fil rouge de cette journée, et c'est l'objectif que nous poursuivrons dans les mois et années à venir.

Pour y parvenir, le monde de la recherche n'est pas tout seul. L'un des principaux apports du Livre Blanc est d'avoir souligné à quel point l'enjeu de ce nouvel élan concerne aussi les institutions patrimoniales et culturelles qui relèvent du ministère de la Culture.

La Bibliothèque nationale de France en est l'exemple, cher Gilles PECOUT. A travers ses fonds, elle est un outil fondamental pour les chercheurs ; par ses expositions, par ses publications, par son site Gallica, ce trésor numérique accessible à tous, elle est l'une des principales institutions françaises qui participe à mieux faire connaître l'histoire de l'esclavage et de ses héritages. En nous accueillant aujourd'hui, vous montrez l'importance que vous attachez à toutes ces questions, et je vous en remercie.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je l'ai dit tout à l'heure : en 2026, la loi TAUBIRA aura 25 ans. Un âge auquel on regarde davantage devant soi que derrière. C'est ce que nous avons voulu faire avec le Livre Blanc, c'est que nous faisons aujourd'hui avec ces Rencontres, c'est ce que nous allons faire demain en cherchant à accompagner ce nouvel élan auquel, ensemble, nous aspirons.

Il ne s'agit pas seulement de recherche.

Il s'agit d'éclairer quelques-uns des problèmes les plus complexes, les plus sensibles de notre temps.

Il s'agit d'agir, vraiment, sur les héritages de l'esclavage et du colonialisme que la société française continue de porter, en hexagone et outre-mer.

Il s'agit aussi d'ouvrir de nouvelles manières de dialoguer entre le Nord et le Sud, d'engager de nouveaux rapports, plus équitables, plus solidaires.

En un mot, il s'agit de réparer.

Réparer la France. Réparer le monde.

25 ans après avoir reconnu l'esclavage et la traite comme crime contre l'humanité, voilà notre défi. Cette journée nous aidera à le relever.

Merci d'y participer.